

Chargés de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux (H/F)

Sous la responsabilité du Responsable du Service établissements et services sociaux et médico-sociaux et encadré par le Référent technique, le Chargé de tarification a pour mission d'assurer la tarification et le contrôle financier des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) habilités à l'aide sociale et intervenant dans le champ des personnes âgées, des personnes handicapées et de l'enfance, au sein du secteur tarification des ESSMS

GRADE MINIMAL : Rédacteur

GRADE MAXIMAL : Attaché principal

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Définir les moyens financiers alloués aux établissements et services sociaux et médico-sociaux

- Elaborer les propositions budgétaires et de tarification des ESSMS, dans le respect des orientations budgétaires votées par le Département
- Participer en lien avec le Référent technique aux propositions des orientations budgétaires départementales de la tarification
- Participer à l'élaboration des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens et assurer les négociations financières et participer au dialogue de gestion.
- Proposer des arbitrages aux élus et Directions concernées et veiller au respect des orientations et contraintes budgétaires du Département
- Etre l'interlocuteur des Directeurs des ESSMS et des autres financeurs en tarification conjointe, assurer les échanges, organiser et initier les rencontres

2- Analyser, suivre et contrôler l'activité des établissements et services sociaux et médico-sociaux tarifiés

- Assurer le contrôle financier et budgétaire des ESSMS, émettre des observations et proposer la validation des réalisations comptables conformément à la réglementation en vigueur
- Vérifier la cohérence des comptes au regard de l'activité de la structure
- Assurer des missions de conseil et d'expertise financières aux responsables de structure dans le respect du rôle du Département en tant qu'autorité de tarification
- Réaliser des analyses financières et participer à la production du bilan de campagne de la tarification
- Emettre des propositions sur la gestion financière des ESSMS et des alertes en cas de constats de dysfonctionnement
- Participer au développement de l'outil métier en lien avec le Référent technique et assurer les missions de reporting de l'activité et de mise à jour des tableaux de bord

3- Assurer l'approbation de la programmation pluriannuelle des investissements des établissements et services sociaux et médico-sociaux tarifiés

- Analyser l'impact financier des projets d'investissements sur la tarification des ESSMS et le budget du Département
- Proposer la validation du plan pluriannuel d'investissement des ESSMS conformément à la réglementation (programme d'investissement, emprunte,...)
- Veiller au respect par les établissements des enveloppes allouées validées dans le cadre plan pluriannuel d'investissement
- Vérifier la cohérence des amortissements des investissements et des subventions proposés par les ESSMS dans le cadre de tarification et assurer un suivi
- Participer en lien avec le secteur Autorisation au suivi des projets d'investissement et à la rédaction de notes

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES

Connaissances professionnelles : Comptabilité publique (Maîtrise des règles budgétaires et comptables), Maîtrise de l'outil informatique, Bases juridiques et fondements de la tarification des établissements sociaux et médico-sociaux

Compétences professionnelles : Maîtriser les règles d'analyses financières et juridiques, Maîtriser les techniques de communication et négociation, Capacité d'écoute, Qualités rédactionnelles, Capacité de synthèse, Analyser le contexte réglementaire d'un dossier, Maîtriser les techniques d'évaluation sur la base d'indicateurs pertinents

Attitudes professionnelles : Autonomie, Communiquer et négocier (dans le cadre d'un travail d'équipe et en relation directe avec des interlocuteurs extérieurs divers - autres services, administrations ou collectivités et entrepreneurs), Disponibilité, Réactivité, Rigueur

CONDITIONS SPÉCIFIQUES : Contraintes horaires, Déplacements fréquents, Permis B

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : Possibilité de télétravail. Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. CET monétisable. Tickets restaurant. Chèques vacances. Participation prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative ou attestation de réussite au concours) à :

Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Monsieur Adrien HUSSON, Responsable du service établissements et services sociaux et médico-sociaux, au 03.29.45.76.10